



L'Ancêtre se rajeunit

PAGE 3



EN BREF

AGROENVIRONNEMENT

Tout faire pour améliorer
la qualité de l'eau

PAGE 4

AGRICULTRICES

Le syndicat de Québec
est dissous

PAGE 8

CENTRE- DU-QUÉBEC

Le mystère de la tarte...

PAGE 11

JURIDIQUE

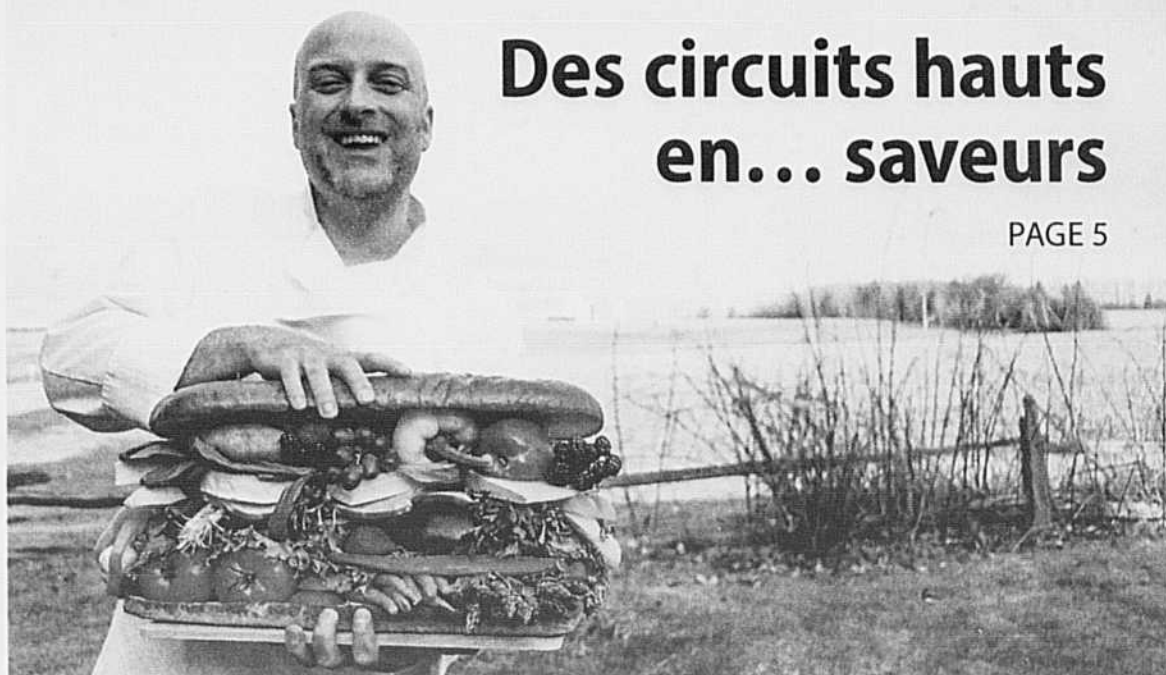
Gare au chien?
Gare à vous!

PAGE 13

VOS
AGRICULTEURS.TV

La série Web
à visionner

PAGE 13



Des circuits hauts en... saveurs

PAGE 5

LE MAÎTRE DE LA MAISON USINÉE

5 modèles à visiter à Saint-Jacques-de-Leeds



SÉNIOR 2010

RBQ: 2637-7432-92



CAROLANN



SABRINA

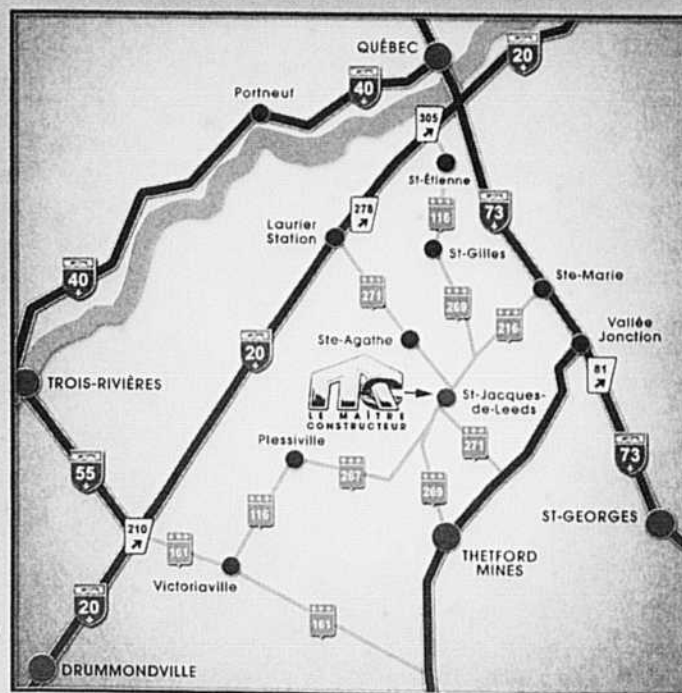


OLIVIER



32, rue Nadeau
 Saint-Jacques-de-Leeds
 (QC) G0N 1J0
 info@maison-mcsj.ca
 (418) 424-3117

maitreconstructeur



www.maitre-constructeur-st-jacques.com

Sainte-Eulalie
 955, rang des Cèdres
 819-225-4505

Témiscouata-sur-le-Lac
 680, Bélanger, secteur Notre-Dame
 418-899-2655



L'Ancêtre... se modernise!

CENTRE-DU-QUÉBEC

PIERRE SAINT-YVES

Collaboration spéciale

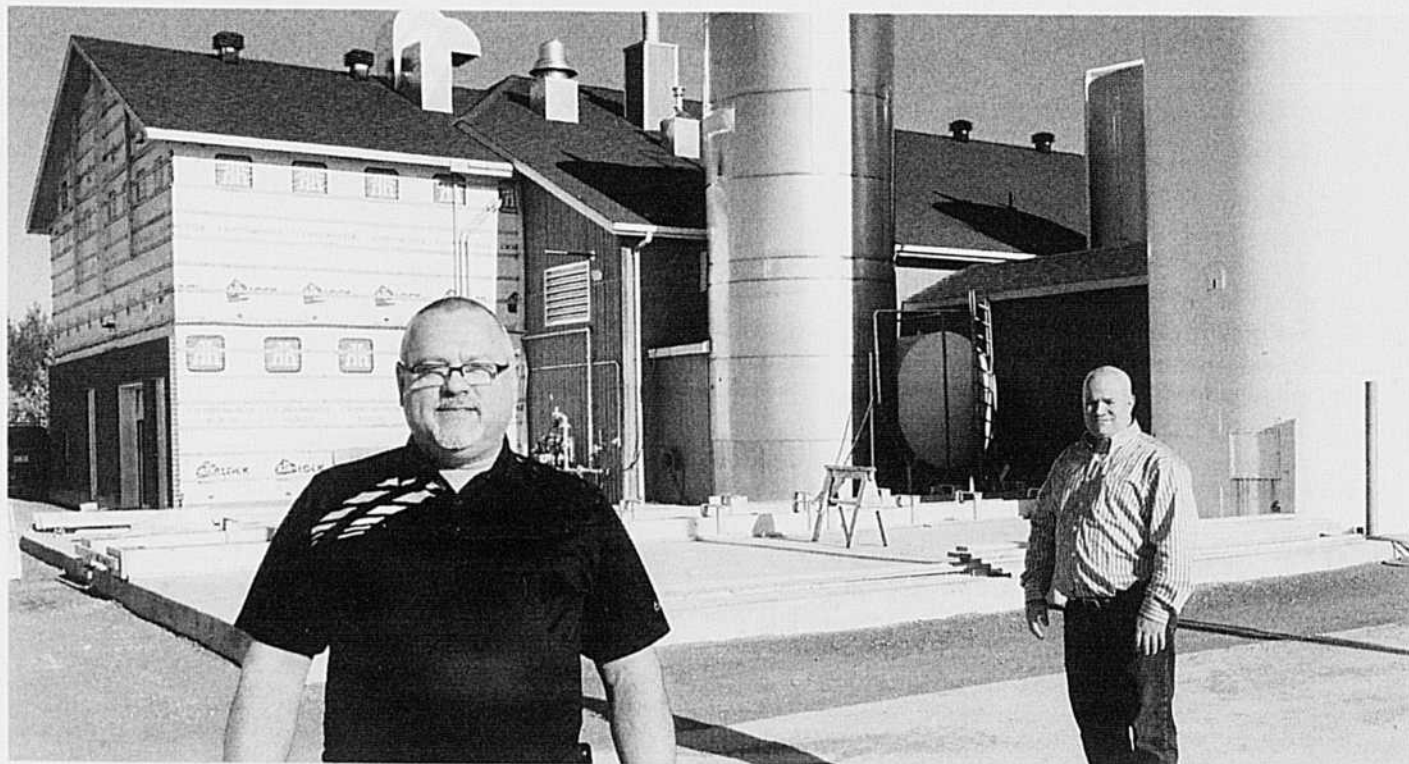
La fromagerie L'Ancêtre, de Bécancour, entreprend sa troisième décennie d'opération avec des équipements et installations qui lui permettront de faire face à une augmentation anticipée de sa production au cours des prochaines années.

BÉCANCOUR — « Nous avons ce qu'il faut pour les 15 prochaines années au moins », déclare Rock Bisson, le directeur général de la fromagerie installée depuis plus de 20 ans au pied du pont Laviolette, qui enjambe le fleuve.

Au cours des derniers mois, l'entreprise a investi environ plus de 3 M\$ dans la modernisation et la mise aux normes de ses installations, ce qui lui permettra d'accroître sa production de fromages biologiques : cheddar, emmental, parmesan, mozzarella. « Nous avons connu une augmentation de nos ventes de 10 % cette année et nous prenons les moyens pour être plus agressifs », explique M. Bisson.

Pour montrer qu'il ne pêche pas par excès d'optimisme, le directeur général annonce que de nouveaux cheddars allégés viennent tout juste d'être créés. Le doux a été lancé il y a quelques semaines, le moyen le sera en février et le fort, dans un an.

Pour réaliser ces investissements à plusieurs volets, l'entreprise constitue la première du secteur agroalimentaire du Centre-du-Québec à profiter du Fonds de diversification économique créé pour cette région et la Mauricie par le gouvernement du Québec pour compenser les pertes économiques provoquées par la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly 2 de Bécancour. Les 643 000 \$ versés à la fromagerie seront injectés dans l'agrandissement du bâtiment pour aménager des installations de réception du lait et dans la mise en place de nouvelles citernes.



Le directeur général de la fromagerie L'Ancêtre, Rock Bisson, et son directeur de production Steve Gadoury, devant une partie des nouveaux aménagements de la fromagerie de Bécancour.

La réalisation qui suscite la plus grande fierté des dirigeants de l'usine est l'installation d'équipements pour la valorisation du lactosérum, un investissement de 1,3 M\$. Grâce au nouveau traitement, ce sous-produit de la fabrication du fromage, jusque-là destiné à l'alimentation animale, sera traité pour la consommation humaine. La fromagerie en produit environ cinq millions de litres annuellement. « La demande pour ce produit nous permet de croire que le projet sera rentabilisé en cinq ans », indique M. Bisson.

Quant aux autres investissements, ils permettent notamment de moderniser et d'automatiser les équipements laitiers, c'est-à-dire la réception, la pasteurisation et le refroidissement du lait, ainsi que ceux de la découpe. De plus, environ 750 000 \$ ont été injectés dans la construction d'une unité de prétraitement des eaux usées avant leur rejet dans le réseau de captation municipal.

Les dirigeants de l'entreprise estiment donc être équipés pour doubler la production. L'Ancêtre transforme actuellement jusqu'à 6 millions de litres de lait pour produire 500 000 kg de fromage et autant de beurre. « L'approvisionnement en lait biologique ne constitue pas un problème », précise le directeur général.

D'autant plus que 6 des 10 actionnaires de la compagnie sont eux-mêmes des producteurs laitiers.

S'il n'en tient qu'au directeur général, le nom L'Ancêtre sera donc plus présent dans les comptoirs de fromages à travers le Canada, puisque l'entreprise effectue 60 % de ses ventes dans l'Ouest canadien, 20 % en Ontario et dans les provinces maritimes et 20 % au Québec.



MÉTAL SARTIGAN inc.

REVÊTEMENTS D'ACIER

Qualité • Service • Rapidité

Nous fabriquons nos profilés **MAX-5**, **ANCESTRAL** et **ULTRA**, à partir d'acier offrant une rigidité optimale et une force de tension de 80 000 lbs./po2 (grade E) et de 50 000 lbs./po2 (grade D).

Sa rigidité permet de plus grandes portées réduisant ainsi la quantité de bois nécessaire au lattage; donc une économie des coûts de construction. Un vaste choix de couleurs vous est également offert.

• **MAX-5** 28G et 26G (19 couleurs) • **ANCESTRAL** 26G (6 couleurs) • **ULTRA** 26G (17 couleurs)



AGRICOLE

RÉSIDENTIEL

COMMERCIAL

INDUSTRIEL



CODE PUBLICITAIRE : 80

1000, 40^e Rue Ouest, Saint-Georges (Québec) G5Y 6V2
T : 418 228-1851 • F : 418 228-1465 • Sans frais : 1 888 865-2284

www.metalsartigan.com

AGROENVIRONNEMENT

Tout faire pour améliorer la qualité de l'eau

CENTRE-DU-QUÉBEC

FRÉDÉRIC MARCOUX

Collaboration spéciale

Un plan d'action est nécessaire pour protéger la qualité de l'eau et des sols dans le bassin versant de la rivière des Rosiers qui s'écoule à travers les municipalités de Tingwick, Warwick, Sainte-Élisabeth, Kingsey Falls et Saint-Albert.

WARWICK — L'agronome Stéphanie Duranceau, coordonnatrice du projet Gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière des Rosiers, a proposé en 2011 à des agriculteurs de ce secteur de développer une culture d'engrais verts tels que le ray-grass intercalaire et le seigle d'automne, en plus d'y aménager des bandes riveraines pour lutter contre l'érosion. De plus, elle a suggéré des ouvrages hydro-

gricoles pour drainer l'eau des différentes cultures. Soixante-dix hectares de dix producteurs de la région ont été alloués pour la culture de ray-grass depuis le début du projet, tandis qu'une douzaine d'agriculteurs ont essayé les ouvrages hydroagricoles.

Un risque minime pour le producteur
Stéphanie affichait une grande confiance au moment de proposer le projet aux producteurs puisqu'elle savait déjà qu'il s'avérait efficace contre l'érosion des sols. « Je me suis basée sur le travail de deux autres coordonnatrices de bassins versants, Stéphanie Durand et Marie-Andrée Audet. Elles avaient mené plusieurs essais et j'ai juste eu à adapter leurs projets aux réalités de notre région et à nos producteurs », mentionne Stéphanie Duranceau.

Le projet, à l'origine subventionné par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), défrayait le coût des semences avec l'ancien pro-



Les producteurs Éric et Jean-Marc Létourneau ont fait équipe avec Stéphanie Duranceau pour lutter contre l'érosion sur leurs terres.

NOUVELLE GAMME FORTERRA HSX DE 100 À 140 HP

- 4 cyl. Turbo 16 valves
- Transmission 30/30 à inverseur hydraulique
- Pto hydraulique
- 3 pts électronique,
- Garantie 5 ans



ZETOR

Conçu par et pour des professionnels
Depuis 1946

GARAGE Benoit Rouillard inc.

Vente • Pièces • Service • Machinerie agricole
301, rue Principale, Courcelles (Beauce Sud)
Tél. : 418 485-8321 • Téléc. : 418 485-8821
garage.rouillard@telcourcelles.net

DORCHESTER ÉQUIPEMENT ENR.

605, rue Robert, Sainte-Marguerite, QC, G0S 2X0

Tél. : 418 935-3336 / Fax : 418 935-3616

info@dorchesterequipement.com

gramme Prime-Vert. « C'était gagnant pour le producteur de pouvoir juste essayer le projet », évalue-t-elle. La coordonnatrice déplore que cette subvention n'existe plus aujourd'hui pour stimuler les agriculteurs à essayer ces différentes cultures, puisque des changements y ont été apportés. Comme le programme Prime-Vert a été modifié et que le départ de la saison de maïs a été retardé, il y a eu moins de producteurs qui ont semé des engrais verts cette année qu'en 2012.

« Ça fonctionne merveilleusement bien! »

Éric Létourneau, un producteur de bovins de la région, propriétaire de la Ferme Ti-Jean inc., qui cultive du maïs et du soya, est très satisfait de ce

qu'il voit des ouvrages hydroagricoles et des engrais verts depuis trois ans : « Ça fonctionne merveilleusement bien! Notre terrain est beaucoup plus sec qu'avant et ça pousse très bien. On avait beaucoup d'érosion par le passé, mais avec les avaloirs, on n'en a plus. » Il précise qu'il avait l'intention de réaliser une culture d'engrais verts cette année, mais que le maïs était inégal en raison de la température et qu'il était donc en retard pour semer le ray-grass. « Je vais en faire l'an prochain, c'est sûr! » assure celui qui a consacré environ 14 hectares au projet en 2012.

Pour le futur, Stéphanie souhaite effectuer tout le travail nécessaire dans le bassin versant afin de préserver la qualité des sols et de l'eau. Une tâche colossale, certes, mais qui n'est pas impossible avec la collaboration de tous.



L'avaloir constitue une solution très appréciée pour combattre l'érosion des terres.

Des circuits hauts en couleur... et en saveurs

CHAUDIÈRE-APPALACHES

CENTRE-DU-QUÉBEC

ESTRIE

JOHANNE MARTIN

Collaboration spéciale

L'automne ne marque pas que la célébration des couleurs; il marque aussi celle des saveurs. De plus en plus courues, les balades gourmandes se multiplient, révélant toute la richesse des terroirs locaux et régionaux à un public qui ne cesse d'en redemander.

Balades d'automne en Lotbinière, Balade gourmande des Bois-Francis, Comptonales : ces circuits ont la cote auprès des consommateurs et se déploient chaque année dans toute leur originalité et leur splendeur. À l'instar de l'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec, une myriade de rendez-vous automnaux propose un peu partout sur le territoire de délicieuses rencontres avec le producteur et ses produits.

« C'est festif et authentique. C'est une occasion de mettre un visage sur un producteur, de voir de beaux paysages et de se délecter de trésors gourmands, de retrouver une clientèle fidèle et de séduire de nou-



Par rapport à l'an passé, une croissance du nombre d'entrées de l'ordre de 38 à 40 % a été calculée du côté des Bois-Francis pour la première fin de semaine d'activités.

veaux consommateurs », résume le délégué commercial et marketing à Tourisme Victoriaville et sa région, Steeve Gagné, qui prédit en 2013 un record d'affluence à la Balade gourmande des Bois-Francis.

Fromageries, fermes d'élevage et marai-

chères, cidreries, boulangeries, chocolateries, vergers, brûleries, vignobles, fumoirs, mielleries, érablières, cannebergières, microbrasseries : les entreprises participantes conquièrent le public en offrant dégustations, cueillette, visites commentées, ateliers, conférences et démonstrations culinaires par des chefs réputés, auxquels s'ajoutent souvent des activités qui s'adressent plus particulièrement aux enfants.

« Chez nous, des changements ont été apportés depuis trois ans afin d'attirer une clientèle plus familiale, mais aussi des gens qui proviennent de l'extérieur de la région. Cette année, la moitié des personnes qui ont visité l'un ou l'autre de nos sept lieux agroalimentaires ou notre Foire gourmande et culturelle n'étaient pas de la MRC [municipalité régionale de comté] », indique Myrienne Bolduc, agente aux communications et aux événements au Centre local de développement (CLD) de Lotbinière.

Dans les Bois-Francis, les résultats de la 14^e Balade – se tenant sur deux fins de semaine et touchant 35 sites, et qui était à mi-parcours au moment d'écrire ces lignes – laissent présager des valeurs qui se rapprocheront de celles de Lotbinière. L'an dernier, quelque 42 % des visiteurs étaient assimilés au groupe de la clientèle non locale.

Si les participants sont invités à créer leur propre itinéraire en voiture, en moto ou à vélo, et à évoluer à leur rythme, des parcours en autobus avec guides à bord sont également organisés à certains endroits. Les Comptonales, par exemple, souhaitent non

seulement favoriser la consommation locale, mais on a aussi choisi d'en faire un événement écoresponsable en mettant tout en œuvre pour en réduire l'empreinte écologique, notamment par l'instauration de navettes.

En hausse

Alors que près de 6 600 visites ont été enregistrées dans Lotbinière – une augmentation de 36 % de l'achalandage par rapport à 2012 –, une croissance du nombre d'entrées de l'ordre de 38 à 40 % a été calculée du côté des Bois-Francis pour la première fin de semaine d'activités, comparativement à l'an passé. Déjà, sur les 11 sites compilés, plus de 30 000 visites ont été comptabilisées.

« Il y a beaucoup de bouche-à-oreille et l'on remarque que des groupes se forment pour participer aux Balades. Ici, cette année, plus de 60 % des gens étaient accompagnés par au moins 3 personnes. Mentionnons par ailleurs que plus de 60 % des gens ont effectué au-delà de trois visites, ce qui dénote un réel engouement pour ce type d'événement », complète Mme Bolduc.

Et qu'en est-il des ventes? « Sur notre territoire, en 2012, il s'est vendu 17 000 \$ de produits à l'heure et nous prévoyons atteindre de nouveaux sommets en 2013. Au terme de la première fin de semaine, plusieurs producteurs étaient déjà en rupture de marchandises et s'occupent présentement de reconstituer leurs provisions. Après la Balade, notons aussi que nombreux sont ceux qui reviendront acheter à la ferme », révèle Steeve Gagné. ■



Les Comptonales visent notamment à favoriser la consommation locale.

Les ingrédients sont rassemblés. Ensemble, développons l'agriculture.



FRANÇOIS BOURASSA
UPA DE L'ESTRIE

L'année qui se termine a marqué une transition pour la Fédération de l'UPA de l'Estrie. Passer de 11 syndicats de base à 6 syndicats locaux représente beaucoup de temps et d'énergie employés à adopter des règlements, à implanter un code de déontologie, à calculer la répartition des avoirs et à s'habituer à de nouvelles façons de travailler. Durant la prochaine année, les spécialités compléteront aussi leurs changements. Lorsque tout sera bien rodé, notre efficacité deviendra encore plus grande!

Le thème de notre congrès 2013 est « Ensemble, développons l'agriculture ». Le mot « ensemble » fait référence aux producteurs, bien sûr, mais également aux différents paliers de gouvernement, aux divers maillons de l'industrie agroalimentaire, de la distribution et, ultimement, aux consommateurs.

Le consommateur constitue le principal « ingrédient » sans qui tout ça ne serait pas possible. Il faut donc continuer à favoriser le contact entre les producteurs et lui. L'événement Portes ouvertes sur les fermes du Québec représente un excellent moyen d'y parvenir. Merci et félicitations aux 15 fermes de la région qui ont participé à cette 11^e édition.

La Fédération de l'UPA de l'Estrie s'implique également, avec Tourisme Cantons-de-l'Est et le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) et le développement de la marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est afin de promouvoir l'achat local et de faire connaître aux consommateurs la variété de l'offre produite dans la région.

Le secteur agroalimentaire et la distribution font aussi partie de la solution pour développer l'agriculture. Dans plusieurs productions, ils constituent le lien entre la ferme et la table. Ils doivent servir à faciliter l'accès à nos produits.

L'Union et ses fédérations spécialisées consacrent beaucoup d'efforts afin que chaque production demeure rentable et que les profits soient mieux répartis à travers toute la filière. Du producteur jusqu'au consommateur, la bonne santé financière de chaque maillon permet d'innover et de se développer. Les résultats varient selon les productions. Il ne faut toutefois jamais perdre de vue que l'objectif, c'est la rentabilité!

Dans le monde municipal, les Plans de développement de la zone agricole (PDZA) devraient, à l'échelle d'une municipalité régionale de comté (MRC), représenter l'occasion d'optimiser le développement de l'agriculture. L'harmonisation des syndicats locaux aux MRC arrive à point nommé pour faciliter le travail.

Au Québec, la Politique de souveraineté alimentaire tant attendue est dorénavant connue. L'Union ainsi que divers partenaires du monde agricole siègent maintenant à la Table de concertation visant à proposer les actions à entreprendre et les programmes à mettre en place. Les ingrédients sont rassemblés. Ensemble, développons l'agriculture.

En terminant, merci à tous les producteurs et productrices qui s'impliquent dans la défense des intérêts collectifs, parfois même au détriment de leur propre entreprise. Merci aussi à ceux et celles qui organisent différentes activités de valorisation de la profession agricole ou qui y participent.

Merci aux membres du personnel pour leur professionnalisme dans la préparation des divers dossiers et pour leur appui senti dans la réalisation de nos activités.

Enfin, je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez en m'accordant un autre mandat. Je vais continuer à défendre nos intérêts et à promouvoir l'importance économique de l'agriculture, chaque fois que j'en aurai l'occasion.

Ce texte constitue l'essentiel du discours prononcé au congrès du 10 octobre 2013

C'est un départ pour En plein champ avec l'école Beaulieu

Le très dynamique Comité vie syndicale sera actif au cours de la présente année scolaire où il chapeautera un projet-pilote nommé En plein champ avec l'école Beaulieu.

Le projet vise à faire découvrir l'univers de l'agriculture aux élèves de l'école primaire Beaulieu, située dans le secteur Rock Forest à Sherbrooke, de façon à promouvoir l'achat local, faire connaître diverses facettes de productions et évidemment,

valoriser la profession agricole. Ce projet jeunesse a d'ailleurs retenu l'attention de la Confédération, qui vient tout juste d'octroyer une subvention de 1 500 \$ en guise de soutien.

Tout au long de l'année, des producteurs ambassadeurs iront visiter les 492 écoliers afin de leur parler de diverses productions ainsi que pour leur faire déguster des produits régionaux.

Voici les thématiques qui seront abordées : maraîchers, sapins de Noël, lait, apiculture, cultures commerciales, acériculture et pisciculture.

Un tel projet est rendu possible grâce à la

participation de la Confédération, de la Fédération de l'UPA de l'Estrie, du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, des Jeunes Pousses, du Verger familial CR ainsi que de la Fondation de l'école Beaulieu.

Consultation sur l'intégration

La Fédération de l'UPA de l'Estrie consultera ses membres cet automne sur le phénomène de l'intégration et de la contractualisation. À titre de conférencière, Annie Royer, professeure adjointe de l'Université Laval,

présentera les résultats de l'enquête qu'elle a effectuée l'année dernière. À la suite de cette présentation, des groupes de discussion seront formés afin de favoriser l'expression des idées et des réflexions de chacun.

Les objectifs ciblés par cette consultation consistent à bien comprendre le phénomène en vue de se donner les outils pour y faire face. Venez partager vos expériences dans ce domaine, vos craintes, vos doutes ou vos réussites. Tous les producteurs et toutes les productrices de l'Estrie sont invités à l'Hôtellerie Le Boulevard du 4201, boulevard Bertrand-Fabi, à Sherbrooke, le 29 octobre, de 12 h 30 à 16 h.

POUR NOUS JOINDRE 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 1 800 528-3773

PUBLICITÉ : TC MEDIA 418 338-5181

QUÉBEC-CENTRE
La Terre
DE CHEZ NOUS EN RÉGION

DIRECTEUR
André Savard

CHEF DE PUPITRE
cahiers spéciaux et régionaux
Richelle Fortin

DIRECTRICE DE PRODUCTION
Brigit Bujnowski
Impression : Imprimerie Transmag

ÉDITEUR
L'Union des producteurs agricoles



La Terre de chez nous en région est constituée de quatre suppléments de nouvelles régionales livrés mensuellement aux abonnés de La Terre de chez nous. ISSN 2291-3556
Les territoires sont répartis ainsi : 1. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais-Laurentides, Lanaudière et Mauricie 2. Montérégie
3. Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches 4. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Côte-Nord.

ESTRIE

L'UPA, qu'est-ce que ça mange en hiver?

Le 4 octobre dernier, la Fédération de l'UPA de l'Estrie était invitée à venir se présenter aux étudiants de première année du Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) de Coaticook. L'objectif de la présentation visait à familiariser les étudiants avec le syndicalisme agricole et à leur expliquer ce qu'est et ce que fait l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Pas toujours facile de comprendre comment fonctionne l'Union, d'où elle vient et le but de son existence. Benoit Simard, producteur laitier de Stanstead et président du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE), et Valéry Martin, conseillère aux communications à la Fédération de l'UPA de l'Estrie se sont donc inspirés de la formation *Au cœur du dynamisme agricole* offerte par l'UPA depuis des années à ses employés et administrateurs.

Les étudiants ont d'abord eu droit à un portrait de l'agriculture au Québec et en Estrie, puis à un historique condensé de l'histoire de l'Union à travers les grands enjeux du dernier siècle. Puis, ils ont pu prendre connaissance

des principes qui guident l'UPA et de l'explication des deux structures qui la composent, soit les fédérations régionales et les groupes spécialisés. L'Estrie a évidemment fait l'objet d'une présentation plus détaillée.

Ils ont ensuite entendu parler de mise en marché collective, de valorisation de la profession, de l'importance de protéger le territoire agricole, de l'accapement des terres, de la diminution du nombre de fermes, de la gestion de l'offre, de la politique de souveraineté alimentaire du gouvernement québécois et des défis de la relève en agriculture.

Cela fait déjà quelques années que l'enseignante Chantal Kilsdonk invite la Fédération de l'UPA de l'Estrie dans le cadre du cours *Situation en regard du métier*. Cette formation permet aux nouveaux étudiants en agriculture de bien se situer et de s'assurer qu'ils se trouvent au bon endroit.

Plus tard cette année, d'autres intervenants du milieu agricole viendront aussi expliquer leur mandat aux élèves. La douzaine de partici-

Agenda

29 octobre

Consultation régionale sur l'intégration, organisée par l'UPA Estrie. Hôtellerie Le Boulevard, à Sherbrooke, 12 h 30 à 16 h.

4 novembre

5 à 7 des Créateurs de saveurs, opportunité de réseautage entre les créateurs, les chefs et les hôteliers. Au Centre d'art Orford (réservé aux membres).

12 novembre

Rendez-vous de la relève en agriculture, 3^e édition. Journée de rencontre et d'échange traitant de la reprise ou du démarrage d'une entreprise agricole. Au Centre communautaire de Weedon.

Pour s'inscrire :

<http://www.rendezvousreleve.org/>

19 novembre

20^e Journée laitière de l'Estrie, organisée par le MAPAQ Estrie. Hôtellerie Le Boulevard, à Sherbrooke, 9 h à 15 h.

20 novembre

5 à 7 agrotouristique. Journée d'information organisée par le MAPAQ Estrie.

11 décembre

Assemblée de fondation du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie, Hôtellerie Le Boulevard, à Sherbrooke, 13 h.

pants présents semblent avoir aimé cette journée, si l'on en croit leurs réponses et les quelques questions posées.

La présentation visuelle, les vidéos et le matériel remis aux étudiants ont beaucoup aidé à visualiser les différentes thématiques. Espérons que les découvertes réalisées aient

réassuré les jeunes dans leur choix de carrière et que le projet fasse des petits.

Les représentants de la Fédération de l'UPA de l'Estrie ont beaucoup apprécié les échanges avec les participants et sont bien ouverts à répéter l'expérience, au CRIFA ou dans une autre école d'agriculture.

BEAUCE

Nos députés goûtent à notre bœuf



Stéphane Poulin et Annie Roy ont pu sensibiliser André Spénard, de la CAQ, aux enjeux de la production bovine.

Deux diners BBQ ont été organisés récemment par le Syndicat des producteurs de bovins de la Beauce pour les trois députés provinciaux du territoire et leurs adjoints. Les objectifs de ces rencontres consistaient à les sensibiliser à la production bovine, à assurer la promotion de la qualité du bœuf québécois, à leur faire visiter des entreprises bovines et à leur faire part des préoccupations des agriculteurs.

Le premier BBQ s'est tenu le 3 septembre chez Stéphane Poulin et Annie Roy, produc-

teurs de Saint-Victor, où était invité le député de Beauce-Nord, André Spénard de la Coalition Avenir Québec (CAQ).

Le deuxième BBQ s'est déroulé le 13 septembre en compagnie des députés du Parti libéral du Québec, soit Dominique Vien, députée de Bellechasse et Robert Dutil, député de Beauce-Sud.

Le tout a eu lieu chez Sylvain Giguère et Lyne Beaudoin, producteurs bovins de Sainte-Aurélien, aidés par leurs filles et leurs gendres pour l'occasion.

Justine Breton : Agricultrice de l'année

Le 26^e Gala régional de l'Agricultrice en Beauce se tenait le 14 septembre dernier à East-Broughton. L'événement organisé par le Syndicat des agricultrices de la Beauce a permis de souligner les réalisations de productrices beauceronnes et de couronner Justine Breton en tant qu'Agricultrice de l'année. Mme Breton a représenté la région au Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec, le 19 octobre dernier.

Élevée sur une ferme laitière, porcine et acéricole sur laquelle elle a travaillé depuis sa tendre enfance, Mme Breton a réalisé ses études en gestion agroalimentaire à l'Université Laval. Il y a trois ans, elle revient s'établir en Beauce avec son conjoint. Ils créent leur propre entreprise maraîchère, Aux fruits de la colline. Ils y cultivent fraises et framboises. Le démarrage ne s'est pas effectué sans effort : lors de son acquisition, la ferme ne comptait qu'une framboisière d'un demi-hectare.

L'achat des machineries et équipements nécessaires à la culture des petits fruits, la plantation de plants de fraises et de framboises, le réaménagement du site, l'ouverture au public pour l'autocueillette, l'installation d'un nouveau kiosque pour la vente de leurs récoltes ainsi que d'une petite ferme où les enfants peuvent découvrir plusieurs animaux ont suivi l'achat. Pour la réalisation de tous ces projets, la mère de deux jeunes enfants a également décroché le titre d'Agricultrice entrepreneure.

Trois autres prix décernés lors de cette soirée

Le titre de Jeune agricultrice a été remis à Marie-Pier Couture, de la Ferme Counard, de Saint-Éphrem. Le titre d'Agricultrice accomplie a quant à lui été décerné à Solange Labrie, de Sainte-Claire, copropriétaire de l'Érablière Marcel Vien. Le titre d'Agricultrice de passion a été remporté par Denise Breton, de Saint-Côme. Soulignons que Diane Jacques, de Saints-Anges, a obtenu une mention honorifique de la part du jury pour son courage et sa détermination. Mère de 10 enfants, Mme Jacques a perdu son conjoint en 2010 et un fils en 2012, mais sa persévérance lui permet encore aujourd'hui d'exercer le noble métier qu'est celui de nourrir le monde depuis maintenant 32 ans.

Retour des chroniques radiophoniques

Initiative de la Fédération de l'UPA de la Beauce, les chroniques radiophoniques visant à faire connaître et à valoriser l'agriculture auprès de la population sont officiellement de retour depuis quelques semaines. Tout au long de l'automne, le président de la Fédération, Paul Doyon, s'entretient chaque mercredi, à 7 h 45, avec Jean-Benoît Gagné, animateur de l'émission matinale de CFIN 100,5 FM (Passion FM), de Lac-Échemin. Ces chroniques sont rediffusées la journée même, à 16 h 45. Elles sont également disponibles sur le site Internet de la Fédération au www.upabeauce.qc.ca dans la section *Publications*, sous l'onglet *Revue de presse*.

Le double discours du gouvernement



HERVÉ DANCAUSE
PRÉSIDENT, UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

Le bilan de la dernière année du gouvernement provincial en matière d'agriculture peut se résumer à deux mesures contradictoires : la souveraineté alimentaire et les sanctions administratives pécuniaires (SAP).

D'un côté, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a présenté une Politique de souveraineté alimentaire applaudie avec raison par la grande majorité des producteurs agricoles. Durant la même période, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) met en place les SAP, une mesure qui va à l'encontre de la présomption d'innocence, concept si important dans une société démocratique comme la nôtre.

Avec les SAP, le MDDEFP permet à ses agents de distribuer des amendes aux producteurs, chez eux, sans aucune forme de procès. Un producteur qui souhaite contester doit se rendre devant le tribunal pour tenter de démontrer son innocence, avec tous les inconvénients que cela représente.

Et même pour les producteurs réellement fautifs, ils subissent une injustice en recevant des SAP : ils deviennent deux fois coupables plutôt qu'une pour une même infraction. En plus de payer l'amende des SAP, ces agriculteurs auront à en acquitter une autre au pénal en

vertu du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). En résumé, les véritables contrevenants, aussi rares soient-ils, devront payer pour leur faute deux fois plutôt qu'une, tandis que ceux qui auront de bonnes raisons de contester devront désormais investir temps, argent et énergie.

Personne ne peut ignorer la quantité de mesures prises par les producteurs agricoles pour protéger l'environnement ces dernières décennies : structures étanches, plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), bilan de phosphore, protection des berges, retrait des animaux des cours d'eau, etc. Nos efforts ont grandement amélioré la qualité de l'ensemble des cours d'eau de la région, mais le MDDEFP nous en remercie d'une drôle de manière!

Je tiens à spécifier qu'il ne s'agit pas de s'opposer à la protection de l'environnement ni à l'idée de punir les véritables fautifs. Je dénonce surtout cette attitude qui consiste à faire sentir aux agriculteurs qu'ils constituent la cause de tous les problèmes environnementaux. J'oserais même affirmer que ce comportement du MDDEFP agit paradoxalement contre l'environnement et la souveraineté alimentaire : en mettant des bâtons dans les roues de l'agriculture québécoise, nous devenons moins productifs et moins compétitifs. Malheureusement, cela en pousse certains à consommer davantage d'aliments provenant d'ailleurs, lesquels sont transportés sur de plus longues distances et souvent produits sous des normes environnementales moins rigides qu'ici.

Pour atteindre les visées de sa politique de souveraineté alimentaire, le gouvernement québécois devra commencer par trouver une solution permanente pour concilier environnement et agriculture. Le développement durable ne concerne pas seulement la protection de l'environnement, il implique aussi des dimensions sociales et économiques.

Dissolution du Syndicat des agricultrices

Le Syndicat des agricultrices de la région de Québec (SARQ) sera dissous le 1^{er} janvier 2014. Telle est la décision prise par les membres réunies en assemblée générale le 17 septembre à Québec.

À compter du 1^{er} janvier 2014, les membres des régions administratives de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec seront transférées dans les syndicats d'agricultrices qui couvriront ces territoires. Quant à celles de la Rive-Nord, elles seraient accueillies par le Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean si ce dernier accepte de les représenter.

Un peu d'histoire

Le SARQ a été fondé le 6 mai 1987. Il avait pour but d'obtenir la reconnaissance économique et professionnelle du travail des agricultrices. Un an plus tard, il comptait 178 membres.



Depuis 1987, plusieurs agricultrices ont siégé au conseil d'administration présidé successivement par Gaétane Grenier, Jacynthe Gagnon, Chantal Doyon, Francine Bergeron, Marlène Ménard, Dominique Bélanger, Maryse Bergeron, Solange Boutin, Jocelyne Beaumont, Amélie Tremblay et Karine Savard.

Jusqu'en 2010, le SARQ a décerné le prix de l'Agricultrice de l'année à l'une de ses membres. Les lauréates ont été Renée Vaillancourt-Lauzière, Louiselle Pelletier, Rollande Lavoie-Blouin, Gaétane Grenier, France Lamonde, Carole Brochu, Linda Dubois, Madeleine Champagne, Solange Lemay, Jocelyne Beaumont, Lorraine Bélanger-Pageau, Linda Labrecque, Brigitte Parent, Hélène Prince, Yolande Naud, Guylaine Bergeron, Délicia Dufour, Nancy Langlois, Maryse Bergeron, Marthe Laverdière, Ghyslaine

Morin, Lucie Cadieux et Nicole Charbonneau.

En plus d'avoir mis sur pied des colloques, des sessions de formation et des réunions d'information, le SARQ a conçu et produit le diaporama *Prudo et Casse-Cou à la ferme* pour sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans aux risques d'accident. Ce projet a remporté le premier prix provincial du concours sur la prévention à la ferme organisé par l'Union des producteurs agricoles (UPA).

En terminant, le conseil d'administration actuel remercie toutes les agricultrices de leur soutien et de leur engagement durant la brève existence du SARQ. Il souhaite qu'elles continuent à appuyer le mouvement dans le syndicat d'agricultrices auquel elles seront rattachées dorénavant.

Comment attirer et conserver vos employés?

Cette question préoccupe plus d'une personne dans un contexte où la main-d'œuvre se fait rare. Si tel est votre cas, inscrivez-vous

dès maintenant à la dernière phase du projet de gestion des ressources humaines en Chaudière-Appalaches, qui débutera en janvier 2014.

En participant au projet, vous obtiendrez entre autres un diagnostic sur vos pratiques en matière de gestion des ressources humaines, des suggestions d'outils concrets, de l'accompagnement pour la sélection du personnel et de la formation, en plus de bénéficier des échanges avec d'autres gestionnaires et de services-conseils individuels.

Pour information et inscription, prière de communiquer avec Gilles Bilodeau, du Centre d'emploi agricole de l'UPA, au 418 872-0770, poste 229.

Le projet est en partie financé par Emploi-Québec et le réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

Producteurs d'agneaux et moutons

Le Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la région de Québec-Beauce tiendra son assemblée générale annuelle le

NOUVELLES SYNDICALES

mercredi 23 octobre 2013, à 20 h, à l'Hôtel Bernières, au 535, rue de l'Aréna, à Saint-Nicolas. L'invitation est lancée particulièrement aux producteurs de la Côte-du-Sud qui se joindront au Syndicat lors de cette assemblée.

L'inscription débutera à 19 h 30. Il y sera question, notamment, de modifications aux règlements issues de la modernisation de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

D'autre part, les producteurs ayant de la laine à vendre sont priés de communiquer avec Sonia Dumont au 418 872-0770, poste 285, ou encore par courriel à l'adresse soniadumontquebec@upa.qc.ca, afin de permettre au Syndicat de coordonner les lieux de chargement.

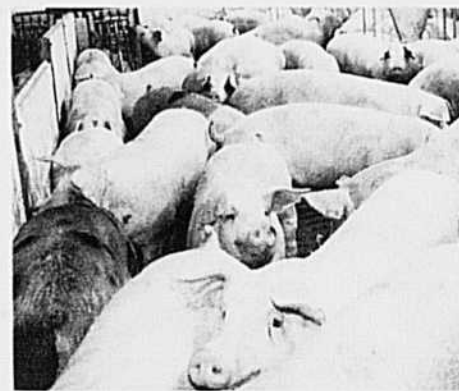
Par-dessus le marché avec la relève agricole de Québec

L'émission *Par-dessus le marché* du 13 octobre dernier, diffusée à V Télé, a consacré un reportage à la relève agricole dans le cadre du 100^e anniversaire de la jeunesse rurale. L'équipe de tournage s'est déplacée à la ferme A.M. Bissonnette, de Saint-Damien-de-Buckland, dans Bellechasse, afin de

rencontrer la relève agricole de la région de Québec qui y tenait une journée d'activités. On peut revoir cet épisode sur le site de l'émission.

Le prix du porc fracassera-t-il de nouveaux records?

Une assemblée générale spéciale du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Québec (SPPRQ) aura lieu le 29 octobre prochain, à compter de 17 h, à l'hôtel L'Oiselière, à Lévis. À cette occasion, des représentants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec seront sur place pour répondre aux



Assemblées générales annuelles

LÉVIS-BELLECHASSE – LOTBINIÈRE-MÉGANTIC

23 octobre 2013

Syndicat de l'UPA de la région de Thetford

31 octobre 2013

Syndicat de l'UPA de Kennedy

10 novembre 2013

Syndicat de l'UPA du Sud-de-Bellechasse

11 novembre 2013

Syndicat de l'UPA du Haut-de-Bellechasse

13 novembre 2013

Syndicat de l'UPA de Beauvillage
Syndicat de l'UPA Feuille d'érable

18 novembre 2013

Syndicat de l'UPA de la Plaine-de-Bellechasse

19 novembre 2013

Syndicat de l'UPA du Centre-de-Bellechasse

29 novembre 2013

Syndicat de l'UPA du Centre-de-Lotbinière
Syndicat de l'UPA de Seigneurie-de-Joly

questions. Des modifications aux règlements seront aussi soumises aux participants pour adoption.

Durant le repas, le SPPRQ, en collaboration avec l'équipe de GrainWiz, effectuera un survol du marché du porc. Son prix fracassera-t-il de nouveaux records dans les prochains mois? Qu'en est-il des marchés du maïs et du tourteau? Que doit-on surveiller et comment suivre les marchés?

Inscrivez-vous dès maintenant à ce souper-conférence au coût de 25 \$. Les places étant limitées, procurez-vous votre billet en téléphonant au 418 872-0770, poste 248.

Dans le même ordre d'idée, une formation sur la nécessité et l'importance de connaître les marchés boursiers pourra être donnée en trois phases. De plus amples renseignements vous seront fournis durant l'assemblée.

HARDI

ARROW Verger/Vignoble/Maraîcher

270 / 400
270 gal. 400 gal.

Le Spécialiste de la pulvérisation



Équipements

- Réservoir de 270 ou 400 gallons – Idéale pour la culture maraîchère, les vergers et les vignobles de taille moyenne à vaste.
- Ventilateur AXIAL de 30" ou 32" – Des dimensions qui s'harmonisent avec vos besoins en pulvérisation.
- Ventilateur de type canon ou avec rampe - Une grande variété de ventilateur pour tous vos besoins en pulvérisation.
- Pompe de diaphragme HARDI – Un système durable et précis, tant pour un grand débit d'air que pour une haute pression de pulvérisation.
- Filtre de succion externe – Élimine pratiquement le nettoyage des jets.
- Contrôle de pulvérisation gauche et/ou droit – Précision en pulvérisation inégale.

ÉMILE LAROCHELLE INC.

2050, rang de la rivière,
St-Isidore, Québec, G0S 2S0
418 882-5654

www.hardi-us.com



REPORTAGE

La Tomaterie : réussite d'une entreprise dans le rouge!

CENTRE-DU-QUÉBEC

PIERRE SAINT-YVES

Collaboration spéciale

Madeleine Roy est aux anges, mais essoufflée : sa confection de produits à base de tomates a commencé sur les chapeaux de roues, à tel point que le nombre d'employés, prévu à quatre, a été multiplié par trois.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS — « On pensait que la boutique terminerait sa saison à la fin du mois de septembre, mais on a plutôt décidé de reporter la fermeture à décembre pour répondre à la demande », explique la présidente de l'entreprise de transformation la Tomaterie, de Saint-Pierre-les-Becquets.

L'entrepreneure était loin de se douter de l'engouement que susciteraient ses produits lorsqu'elle a procédé à l'inauguration de ses installations en juillet dernier. Par un heureux concours de circonstances, celle-ci a eu lieu alors que l'attention des médias était déjà orientée vers l'entreprise. En effet, des membres de l'équipe de Paul McCartney s'étaient approvisionnés au kiosque du Marché du Vieux-Port en produits à base de tomates pour la célèbre vedette, avant qu'elle ne fasse sa prestation sur les Plaines d'Abraham. Un hasard inespéré qui a sans aucun doute stimulé l'intérêt du public pour les produits de la Tomaterie.

Pourtant, la transformation alimentaire, ça connaît bien Mme Roy. Depuis 10 ans, elle offre ses produits à base de canneberges à ce marché de la Vieille capitale sous la marque Saveurs cultivées. Évidemment, les produits de tomates, tartes, confitures, sauces et plats préparés se retrouvent maintenant sur ses tablettes.



La jeune entreprise la Tomaterie fait revivre une activité économique qui a longtemps fait la renommée de Saint-Pierre-les-Becquets.

« C'est le résultat d'une vision », explique Mme Roy. Cette vision, la propriétaire l'avait développée avec son conjoint, Denis Brodeur, chef cuisinier, aujourd'hui disparu. En 2005, le couple avait acheté l'ancien magasin général de Saint-Pierre-les-Becquets pour y installer son centre de transformation. Un bâtiment a été construit au cours de la dernière année pour loger la boutique, et une nouvelle cuisine commerciale se trouve en cours d'aménagement.

Le retour de la tomate!

À Saint-Pierre-les-Becquets, la jeune entreprise fait revivre une activité commerciale qui a longtemps fait la renommée de la communauté : la culture de la tomate de Saint-

Pierre. Sa transformation est même inscrite dans l'histoire de la localité puisqu'une conserverie s'y est établie dès la fin du 19^e siècle et a fait les beaux jours de l'économie locale pendant plus de 5 décennies. Dans les années 1970-1980, le village disposait de son festival de la tomate.

Sans avoir été complètement oubliée, la culture de la tomate ne comporte pas l'ampleur d'autrefois, mais les choses pourraient changer, maintenant qu'une entreprise se spécialise dans sa transformation.

Mme Roy a elle-même mis en terre quelques centaines de plants cette année, principalement des variétés ancestrales comme la Québec 13 et la Saint-Pierre. Sa production était bien loin de répondre à ses

besoins. « Ce sera beaucoup plus l'an prochain, mais il n'est pas question de se lancer dans la culture à grande échelle; je vais plutôt m'approvisionner chez les producteurs locaux », dit-elle. C'est ainsi qu'elle a recours à des « partenaires-producteurs », comme elle les appelle. L'un d'eux a mis en terre 2 000 plants.

« Pour l'instant, je transforme autant de canneberges que de tomates. Avec les projets que nous avons pour accroître la distribution, il est difficile de dire comment les choses vont évoluer », confie-t-elle. Une chose est certaine : la progression des affaires au cours des derniers mois alimente l'optimisme de Mme Roy... qui n'en voit que plus rouge!

SNG FORESTERIE CONSEIL

SERVICES PROFESSIONNELS :
 Expertise et conseils pour votre érablière :
 AIDE FINANCIÈRE disponible
 Chaulage, plan d'ingénieurs (nombre d'entailles)
 Diagnostic (état de santé)
 Plan d'aménagement forestier et faunique
 Évaluation de propriété et expertise légale
 Foresterie urbaine
 Visite-conseil
 Services GPS
 (cartographie, cartes grand format, vente d'appareils)

Tél.: 819 758-1693 • Téléc.: 819 758-6987 • info@sngforesterieconseil.com
 www.sngforesterieconseil.com

Daniel Gagnon, ing. f. Daniel St-Hilaire, ing. f.

Les experts en foresterie

EXCAVATION J.D. SYLVAIN inc.

Spécialiste en rénovation de bâtiments agricoles
 Cassage et sortage de béton • Nivellement Laser
 Pose de lattes

387, rue des Érables, Saint-Elzéar, Beauce
 Tél.: 418 387-3586 • Cell.: 418 386-7042
 Sans Frais: 1-866-887-3586 • Fax: 418 387-7072
 R.B.Q.: 8229-5635-17 • Propriétaire: Robert Lapointe

Les Pompes Marc Blais

MB POMCO

Vente et installation
 Réparation de pompes

815, Haut St-Jacques, St-Elzéar (Qc) G0S 2J0
 Rés.: 418-389-0196
 Cell.: 418-389-5816

Réservoir chlorinateur

J.E. MARCHAND

DEPUIS 1812

USINAGE • SOUDURE • HYDRAULIQUE

819.358.2328

2, rue Notre-Dame Warwick

QUÉBEC-CENTRE

La Terre

DE CHEZ NOUS EN RÉGION

Pour vous abonner
 1 800 528-3773

Pour annoncer
 TC Média 418 338-5181

REPORTAGE

CHRONIQUE AGROENVIRONNEMENT

Le mystère de la tarte...



Josée Roy et Claude Fortier dans l'un de leurs champs de fraises.

CENTRE-DU-QUÉBEC

YVES CHARLEBOIS

Collaboration spéciale

PLESSISVILLE — Dans les Bois-Francs, on trouve des tartes aux fraises et à la rhubarbe ainsi qu'à différents fruits, sucrés au sirop d'érable. Ces tartes sont généreuses en fruits et très savoureuses. La Terre en région a découvert qui sont les gens derrière ce produit purement régional : la Fraisière Talfor, de Plessisville, cuisine ces tartes et de nombreux autres produits.

En 2006, Claude Talbot et Paul Fortier ont eu l'occasion d'acquiescer une fraisière bien établie, située le long d'une route où l'achalandage augmente chaque année. On y cultive une douzaine d'hectares (26 acres) de fraises, qui sont offertes jusqu'en septembre grâce à des variétés tardives. S'ajoutent à cela des champs de framboises, de bleuets, d'ail et de maïs sucré. La fraisière embauche 40 personnes durant l'été et on privilégie l'autocueillette. Des fruits cueillis par les employés sont vendus au kiosque de la ferme ainsi que dans plusieurs autres commerces des Bois-Francs. Hors saison, les gens peuvent s'en procurer congelés.

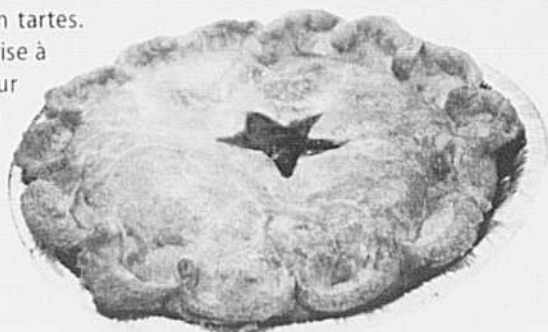
Claude Talbot, sa conjointe Josée Roy, et son équipe, ont eu l'idée de transformer leur surplus en beurre de fruits et en tartes. « Nous avons acheté une entreprise à Sainte-Hélène-de-Chester pour avoir ses fameuses recettes de tartes, de beignets, de confitures et de beurres », de raconter Claude.

Les tartes Talfor resteront un produit régional et artisanal.

Dans l'équipe, on compte trois cuisinières, soit Mimi Laflamme, Sylvie Poulin et Sylvie Bissonnette. Elles ne chôment pas puisqu'elles confectionnent en quantité industrielle des beignets qu'elles glacent au sirop d'érable. Cette production, qui semble artisanale, est réalisée grâce à des équipements ingénieux. La pâte est déposée directement dans une friteuse par une machine distributrice. Les beignets sortent à la queue leu leu jusqu'à un égouttoir. On peut les acheter dans de nombreuses épiceries et fruiteries, comme la chaîne Le Végétarien et les succursales Jardin mobile, de la région de Québec.

Les beurres de fruits sont également très populaires. Ils sont faits de beurre et de fruits (fraises, framboises, pommes), le tout sucré uniquement au sirop d'érable.

Concernant les fameuses tartes, il s'agit d'un produit disponible exclusivement dans la région. « Nous ne voulons pas entrer dans les supermarchés, où l'on devrait en produire à la chaîne, ce qui diminuerait la qualité et la fraîcheur du produit », de confier Josée Roy, la femme-orchestre de l'entreprise. Les affaires sont tellement bonnes que Claude mentionnait qu'il lui faudrait plus de grandes terres pour suffire à la demande toujours croissante.



Semences traitées : une menace?

EVE CAYER, AGR.

Groupe Conseils Agro Bois-Francs

Quelle est l'importance des insectes pollinisateurs? Énorme. Ils fécondent 40 % des aliments se retrouvant dans notre assiette. Or, le traitement de semences aux néonicotinoïdes constituerait l'un des coupables dans le déclin des ruchées.

Auguste, un apiculteur de Saint-Valère, constate depuis quelques années une augmentation de la mortalité chez ses abeilles. Dans le rang où il habite, les cultures de maïs et de soya dominent. Au printemps, le défilé de semoirs sillonnant les champs crache parfois une poussière d'apparence inoffensive. Les fines particules chargées d'insecticides de la famille des néonicotinoïdes tels que Poncho, Cruiser, etc., peuvent affecter les pollinisateurs en se déposant sur les flaques d'eau où ils s'abreuvent et sur les fleurs qu'ils butinent. Auguste cultive, lui aussi, quelques champs de maïs et de soya. Soucieux de la survie de ses abeilles, il adopte des pratiques visant à diminuer la mortalité de son rucher.

Précieux conseils

À l'automne, son conseiller dépiste les insectes ravageurs des sols qu'il cultive. Se basant sur les observations de son agronome, Auguste n'achète des semences traitées que lorsque prescrit. Pour assurer son approvisionnement en semences exemptes de néonicotinoïdes, il les commande au mois d'octobre. Quand il est contraint de semer des grains traités aux insecticides, cet agriculteur a installé un système de déflecteur

sur son semoir pneumatique. Ce dernier réduit la propulsion des poussières nocives pour sa santé et celle de ses pollinisateurs. Une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec lui a d'ailleurs été accordée, par l'entremise du programme Prime-Vert, pour procéder à ces modifications.

Auguste diversifie ses cultures et prolonge leur rotation. Ainsi, il y ajoute une céréale, en plus des engrais verts de sarrasin et de moutarde. La rotation et la diversification de ses cultures dissuaderont certains insectes dommageables d'y élire domicile.

Depuis le changement d'approche, les ruches d'Auguste se remplissent et ses cultures s'harmonisent à un plan de lutte intégrée. Son agronome lui a expliqué que les traitements de semences avec un insecticide systémique, comme les néonicotinoïdes, peuvent risquer de nuire à ses abeilles, car le produit peut se retrouver jusque dans le pollen. De plus, il lui a présenté les insectes nuisibles et les dommages qu'ils peuvent causer.

Bien que fictif, le cas d'Auguste rassemble des informations réelles. Les agriculteurs qui, comme Auguste, se préoccupent de l'utilisation systématique du traitement de semences et qui désirent un dépistage des insectes ravageurs du sol bénéficieront de ce service en contactant leur club-conseil. Le Groupe Conseils Agro Bois-Francs possède une équipe polyvalente, qualifiée et expérimentée dans la détection d'insectes ravageurs. Pour le contacter, composez le 819 795-3998.



Au Québec, le traitement de semences aux néonicotinoïdes représente environ 99 % des superficies en maïs et 50 % de celles en soya.

CHRONIQUE FORMATION

En caravane, allons apprendre à la cabane!

SANDY ROY

Répondante en formation agricole

Pour le sucrier senior, la formation est une occasion de perfectionner son art. Pour la relève, elle permet la continuité de l'apprentissage sur le terrain transmis par les parents. Et pour le nouvel acériculteur, elle constitue les bases jetées et l'ouverture sur un nouveau monde.

Les formations en acériculture sont nombreuses, variées et de divers niveaux. L'offre complète se trouve au www.formation-agricole.com.

Sirop tôt au Centre-du-Québec

Plusieurs formations en acériculture auront lieu avant Noël (*Aménagement acéricoforestier, Sirop d'érable de qualité, Installation de tubulures, Osmose, Transformation des produits de l'érable* niveaux 1 et 2 et *Utilisation d'un GPS en érablière*). Un nouveau cours, Assainissement et nettoyage des équipements, se tiendra le 13 décembre à Victoriaville. De plus, une journée de formation sur l'évaluation des saveurs et des flaveurs des sirops d'érable sera bientôt proposée. Verons-nous un jour des pastilles de goût sur les contenants? Pour en savoir plus, contactez Guylaine Martin au 819 758-6401, poste 2702, ou au gmartin@formationagricole.com.

Chaudière-Appalaches acéricole et tendance

Plusieurs formations acéricoles et forestières sont offertes cet automne. Elles traitent de l'érablière (*Entaillage, Installation de la tubulure, Aménagement de l'érablière, Utilisation de la boussole et du GPS en forêt*), de l'intérieur de

la cabane à sucre (*Évaporation de l'eau d'érable, Osmose, Sirop d'érable de qualité*), de l'ensemble de la sucrerie (*Entaillage et fabrication de sirop d'érable, Lavage des équipements acéricoles*) et d'autres, en transformation (*Transformation des produits de l'érable, Friandises et dérivés à l'érable, Perfectionnement en transformation des produits de l'érable*).

Aussi, des formations novatrices sont au programme (*Culture du houblon, Maraichage sur petites surfaces, Introduction à la maréchalerie*) tandis que des classiques sont de retour (*Taille de sabot, Comptabilité, Insémination artificielle*). Renseignez-vous auprès de Sandy Roy au 418 228-5588, poste 1265, ou au sroy@upa.qc.ca.

Estrie, de l'acériculture au marché de Noël

En Estrie, l'automne est riche en formations et la variété est au menu. L'acériculture et la foresterie constituent des sujets toujours aussi populaires (*Installation de tubulure, Osmose, Transformation des produits de l'érable, Abattage d'arbres et Coupe d'arbres difficiles*), tandis que plusieurs nouveaux cours garnissent l'horaire (*Production d'ail, Greffe de tomates, Ferti-irrigation*).

En processus de transfert? La formation *Un transfert unique* débute pour vous le 12 décembre à Sherbrooke. Vous êtes convié à quatre ateliers hebdomadaires visant à mettre rapidement en application les notions apprises. Vous préparez un marché de Noël? Le 6 novembre, à Sherbrooke, assistez au cours *Pour un kiosque accueillant et payant* qui vise l'optimisation de vos efforts pour de meilleures ventes. Pour plus d'information, contactez Jessica Mackey au 819 346-8905, poste 114, ou au rfaestrie@upa.qc.ca.



Vos répondantes en formation agricole, Jessica MacKey (Estrie), Guylaine Martin (Centre-du-Québec) et Sandy Roy (Chaudière-Appalaches), vous proposent une offre de cours variée. Aussi, avec un nombre suffisant d'inscriptions, elles peuvent organiser, dans votre milieu, une formation donnée dans un autre secteur. Informez-vous!

CHRONIQUE GESTION

L'importante convention entre associés

DENIS LAROUCHE, AGR.

Directeur général Groupe conseil agricole (GCA) Saguenay-Lac-St-Jean

La convention entre associés constitue un bon moyen pour garantir une résolution humaine des différends, plus proche de vos valeurs entrepreneuriales.

Dans plusieurs cas, le projet de s'associer représente l'aboutissement d'un rêve, à un point tel que certains n'osent pas envisager l'échec. Pourtant, un échec prend souvent forme lors d'une crise, qu'elle soit humaine, économique, environnementale ou financière. Et les crises humaines sont de loin celles qui exigent le plus une convention entre associés. Pourquoi? Parce que celle-ci a été écrite dans un climat favorable aux compromis, visant la pérennité de l'entreprise.

Pourquoi une convention d'associés?

Généralement, la convention d'associés prévient par écrit, d'une voix unanime, le fonctionnement légal de la compagnie au sujet, notamment, des mécanismes de transfert d'actions et du règlement des conflits potentiels. Tous les actionnaires ou sociétaires doivent signer la convention pour qu'elle soit valide, peu importe le nombre d'actions qu'ils possèdent.

Elle complète les normes déjà existantes selon la Loi sur les compagnies, mais sa raison d'être principale vise à humaniser une structure légale. La convention représente la référence légale advenant un conflit, car elle a été rédigée dans un climat de bonne entente. Voilà toute sa force!

Le rôle du conseiller ne consiste pas à élaborer la convention, mais bien à accompagner les propriétaires dans une démarche structurée qui leur permettra de statuer sur les principales clauses. Il met sur papier la synthèse des échanges, des décisions, ainsi que de certaines discussions qui ont mené à un consensus.

GCAQ

Les Groupes conseils agricoles du Québec

Ces notes, qui deviennent importantes lors de la remise en question d'une orientation prise précédemment, seront utilisées par le notaire ou l'avocat qui aura la responsabilité d'écrire, de façon légale, les décisions dans le projet de convention.

Un travail exigeant, mais nécessaire

Malgré des efforts de vulgarisation, l'établissement d'une convention demeure très complexe et exige l'implication des associés actuels ou futurs. Toutefois, il ne faut pas oublier que ce processus constitue un travail nécessaire pour éviter les situations de crise!

La convention s'avère un outil important pour vous permettre de valider les réactions et les prises de décisions de vos associés avant, plutôt que pendant une crise, là où le potentiel de médiation se trouve à son plus bas. Ne tardez pas à y travailler, il y va de l'harmonie familiale et du respect de vos orientations personnelles et professionnelles, car une convention, c'est aussi un exercice visant la pérennité de l'entreprise, profitable pour vous et les générations à venir!



Rédiger une convention entre associés, c'est aussi un exercice visant la pérennité de l'entreprise.



Jacques Vallée, CPA, CA
Directeur du service de
comptabilité et fiscalité

1940, rue des Pins, Nicolet
Tél. : 819 293-5838



Une force unique dans votre région...

FÉDÉRATION DE L'UPA DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Services offerts :

- Planification fiscale et financière
- Création de sociétés
- Préparation d'états financiers
- Comptabilité informatisée
- Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec
- Planification de la retraite

- Transfert de fermes
- Incorporation d'entreprises
- Déclarations d'impôt
- Service de paies (DAS)
- Gestion ponctuelle
- Élaboration et suivi budgétaire
- Plan de redressement
- Analyse de réorientation de production
- Analyse des coûts de production

CHRONIQUE JURIDIQUE

Gare au chien? Gare à vous!

NANCY LEMAIRE, AVOCATE
Brodeur, Hotte, Avocats

L'affiche disposée à l'entrée de votre propriété indiquant « Attention au chien » ou encore « Attention, chien méchant! » ne semble laisser place à aucune interprétation et suffit, selon vous, à vous éviter bien des problèmes.

Croyez-vous que cette affiche aura pour effet de limiter votre responsabilité civile si une personne subit un préjudice causé par votre animal?

En droit, être responsable signifie devoir répondre aux conséquences de certains actes, omissions ou faits. Le Code civil du Québec prévoit que toute personne douée de raison qui commet une faute est responsable du préjudice causé à autrui; cette responsabilité s'applique, que le préjudice soit causé directement par elle, par une personne dont elle a la responsabilité ou encore par un animal ou un bien dont elle a la garde ou la propriété.

Ce faisant, malgré une affiche indiquant « Attention, chien méchant! » à l'entrée d'une propriété, le propriétaire, le gardien et même la personne qui se sert de l'animal au moment du préjudice (ci-après appelés « le propriétaire ») pourraient être tenus responsables. Le propriétaire pourrait donc devoir indemniser une personne qui subirait un préjudice causé par cet animal, que le dommage soit matériel ou physique.

Pour réussir à dégager sa responsabilité, le



propriétaire devra prouver qu'il n'a commis aucune faute, que le dommage résulte d'une force majeure ou encore de la faute de la victime ou d'un tiers. Il est important de noter que si la responsabilité civile du propriétaire peut être engagée alors que l'animal s'est échappé ou égaré, elle peut aussi l'être lorsque celui-ci est en laisse ou dans un enclos!

Une affiche disposée bien en vue peut permettre de démontrer que la victime était avisée de la présence d'un chien sur la propriété. Par contre, la responsabilité du propriétaire ne pourra être exonérée que si la faute de la victime ou d'un tiers peut être prouvée. Il faudra alors démontrer que la victime avait pris connaissance de l'avis et qu'elle devait connaître le danger et prendre certaines précautions en conséquence. La responsabilité du propriétaire pourrait alors être partagée avec la propre responsabilité de la victime.

Généralement, les tribunaux exigent une prudence élémentaire à l'égard des animaux, dont les réactions sont souvent imprévisibles. Ils retiennent une part de responsabilité chez la victime qui n'a pas observé cette prudence en provoquant l'animal, en l'effrayant ou en ne prenant pas à son endroit les précautions que la situation imposait.



Une affiche « Attention au chien » ne vous libère pas de vos responsabilités advenant un incident malheureux.

CHRONIQUE

L'Union était là!

UPA
L'Union des
producteurs
agricoles

www.vosagriculteurs.tv de retour cet automne!



Dix nouveaux agriculteurs se partageront l'écran sur le site www.vosagriculteurs.tv à compter du 16 octobre. Tous les mercredis, une nouvelle capsule de cinq minutes dévoilera le quotidien à la ferme de producteurs travaillant dans différents secteurs de l'agriculture québécoise. Histoire de la ferme, tâches au quotidien, agroenvironnement, relève : autant de sujets traités avec passion par les producteurs agricoles vedettes.

Une série à partager

Plus de 20 productions ont été explorées depuis le début de cette belle aventure. La

série Web de l'Union, réelle vitrine sur le monde agricole, prolonge l'expérience de l'activité Portes ouvertes sur les fermes du Québec et permet de découvrir à l'année d'innombrables facettes de la profession d'agriculteur. Diffusée sur le Web et présentée lors d'animations en classe et d'événements grand public, elle constitue une façon rafraîchissante pour l'Union et les agriculteurs de tisser des liens avec les concitoyens.

Des femmes et des hommes passionnés d'agriculture vous ouvrent leurs portes tous les mercredis, du 16 octobre au 18 décembre, sur le site www.vosagriculteurs.tv. Bonnes visites!

HORAIRE DE DIFFUSION

Semaine	Date	Producteur	Production	Lieu
1	16 octobre	André Roy	Bois	Sainte-Praxède
2	23 octobre	Lise Tremblay	Œufs d'incubation	Saint-Liboire
3	30 octobre	Jean-François Thérout	Cerfs rouges	Lanoraie
4	6 novembre	Marc-Antoine Lasnier	Pommes/cidre	Sainte-Cécile-de-Milton
5	13 novembre	Sylvain Lapierre	Œufs de consommation	Saint-Gervais
6	20 novembre	François Pellerin	Volailles	Yamachiche
7	27 novembre	Dominique Trudel	Lapins	Sainte-Anne-du-Sault
8	4 décembre	Louis Gosselin	Fraises	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
9	11 décembre	Francis Desrochers	Pommes de terre	Joliette
10	18 décembre	Gilles Forget	Légumes de transformation	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

L'Union des producteurs agricoles remercie chaleureusement tous les producteurs qui ont participé à cette série et qui ont pris de leur temps pour accueillir l'équipe du Service des communications de l'Union. La réalisation de ces capsules a été rendue possible grâce à la contribution de Financement agricole Canada.

CHRONIQUE RELÈVE

Tournée FRAQ 2.0 : un succès!



Les membres du conseil exécutif de la Fédération de la Montérégie et des représentants de la relève après la rencontre du projet FRAQ 2.0.

YOURIANNE PLANTE,
coordonnatrice interrégionale
Fédération de la relève agricole du Québec

C'est le 27 septembre dernier que s'achevait la grande tournée « d'embarquement » de la FRAQ 2.0, qui aura duré près de quatre mois.

En quelques chiffres :

- ▶ 24 rencontres dans 12 régions;
- ▶ 14 ambassadeurs FRAQ 2.0;
- ▶ 2 employées (Magali et Yourianne) + 1 président (Alain Audet) + 1 futur bébé!;
- ▶ 4 futurs coordonnateurs interrégionaux.

Un premier coordonnateur interrégional devrait se trouver en poste dès janvier 2014. Guidé par un plan d'action établi en fonction des priorités soulevées durant la tournée (recrutement, mobilisation des membres, formation, renouvellement des administrateurs, liens avec les syndicats locaux, etc.), il aura le mandat d'accompagner et d'appuyer les administrateurs de la relève agricole de son interrégion. Le déploiement de la FRAQ 2.0 prévoit l'embauche de quatre coordonnateurs consacrés à temps plein à la relève agricole.

La dernière interrégion visitée par la tournée de la FRAQ 2.0 n'est pas la moindre! Même s'il s'agit de la plus petite en superficie, le Sud – qui comprend la Montérégie, l'Estrie et le Centre-du-Québec – regroupe pas moins de 500 membres de la FRAQ!

Comme nous avons pu le constater, le futur coordonnateur relevant de ce secteur aura la chance de travailler avec des administrateurs dynamiques sur des enjeux variés. Voici un aperçu de ce qui est ressorti des rencontres avec ces trois régions.

Montérégie

Groupe relève : L'Association de la relève agricole de la Montérégie Ouest (ARAMO) et l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH).

Nombre de membres en 2012 : 300

Ce que le projet apporterait :

- ▶ Assurer le renouvellement des administrateurs;
- ▶ Soutenir les administrateurs en place;
- ▶ Mettre en place des projets interrégionaux.

Observations : Même si la Montérégie regroupe de nombreux membres, les administrateurs accueilleraient une aide supplémentaire avec plaisir. Soutien aux élus, rapprochement des groupes locaux et liens avec les autres groupes relève comptent parmi les priorités qui attendent le coordonnateur.

Centre-du-Québec

Groupe relève : Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec (SRACQ)

Nombre de membres en 2012 : 100

Ce que le projet apporterait :

- ▶ Aider au recrutement;
- ▶ Établir des liens avec les régions voisines;
- ▶ Développer de nouveaux partenariats.

Observations : Le potentiel de recrutement est énorme dans cette région et autant la relève que la Fédération voient le projet comme une occasion de dynamiser le réseau du SRACQ. Même si la question du financement régional reste à éclaircir, le Centre-du-Québec se place en mode solutions pour la suite.

Estrie

Groupe relève : Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE)

Nombre de membres en 2012 : 100

Ce que le projet apporterait :

- ▶ Rendre le réseau de la relève plus attrayant;
- ▶ Partager l'expertise et les bons coups;
- ▶ Assurer une présence uniforme sur tout le territoire.

Observations : Le SYRAE, un syndicat très dynamique, a la chance de compter sur une Fédération régionale qui est de tout cœur avec sa relève. Le projet vise maintenant à rapprocher la région du réseau de la FRAQ, tout en amenant les membres du SYRAE encore plus loin!

CHRONIQUE ÉTABLISSEMENT

Je suis, ils sont, nous sommes motivés!

GINETTE PEARSON, CRHA
Conseillère en transfert d'entreprise
accréditée par le Regroupement des centres
régionaux d'établissement en agriculture
(CREA) du Québec

Ils ont besoin de bouger.
Ils ont la passion des animaux.
Ils aiment l'agriculture, le travail aux champs et l'air pur. Ils apprécient la variété des occupations, le contact avec les autres et les tâches moins stressantes.

Voilà les raisons qui poussent les travailleurs en entreprises agricoles à demeurer en poste. Ces personnes peuvent constituer des employés rémunérés, des membres de la relève, des propriétaires ou des gestionnaires d'exploitations.

Comment attirer, séduire, retenir et fidéliser cette main-d'œuvre dans nos entreprises agricoles?

Comprendre la motivation

La motivation représente un élément essentiel à la réussite : alliée à la compétence, elle permet aux individus de réaliser de grandes choses. Le motif d'action (motiv-action), c'est ce désir qui pousse à l'action, le moteur et l'énergie qui font bouger! C'est un processus qui active, oriente, dynamise et maintient le comportement des gens vers l'atteinte d'objectifs attendus.

- ▶ L'individu est naturellement motivé; le travail correspond à ses goûts et à ses désirs;
- ▶ La personne doit être placée dans un milieu propice afin qu'il développe sa motivation au travail;
- ▶ Les dirigeants représentent la pierre angulaire de la création et du maintien du milieu propice.

Attention! La stratégie pour augmenter la motivation ne consiste pas à éliminer simplement les facteurs d'insatisfaction, mais plutôt



à miser sur le renforcement des facteurs de satisfaction.

Les ingrédients de la réussite

- ▶ Devenir un employeur et une entreprise de choix;
- ▶ Valoriser le potentiel de ses ressources;
- ▶ Instaurer une culture de reconnaissance;
- ▶ Développer le talent de chacun;
- ▶ Entretien d'un climat de confiance;
- ▶ Miser sur des relations interpersonnelles saines;
- ▶ Avoir du plaisir à travailler.

Devenir un chercheur de solutions

Le leader constitue l'acteur clé de la création et du maintien de la motivation dans son entreprise. Il doit devenir un chercheur de solutions et se demander : « Quels objectifs est-ce que je désire atteindre et comment puis-je utiliser mon influence pour les obtenir? »

Le capital humain représente le principal actif de votre entreprise. Prenez soin de vous et des personnes qui vous entourent; vous contribuerez ainsi au succès de votre exploitation.

La Financière agricole Québec

Fier partenaire
du Regroupement
des CREA du Québec.

CAUSES D'INSATISFACTION AU TRAVAIL¹

- Les politiques et l'administration de l'entreprise
- L'encadrement – la supervision
- Les relations avec le supérieur immédiat
- Les conditions de travail et le salaire
- Les relations avec les collègues et les subordonnés
- La vie privée
- Le prestige inhérent au poste
- La sécurité

CAUSES DE SATISFACTION AU TRAVAIL¹

- L'accomplissement
- La reconnaissance
- Le travail proprement dit
- Les responsabilités
- L'avancement
- Le développement

¹ Selon Herzberg (1990)

LE MAPAQ VOUS INFORME

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec

Un PDZA dans la MRC des Sources : semer le changement!

MARIE-EVE MORIN

Agente de communication et de promotion,
du Centre local de développement des
Sources et de la MRC des Sources

CHRISTIANE BESSETTE

Conseillère en communication, MAPAQ,
Direction régionale de l'Estrie

La municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, des producteurs, des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA), des élus et des chargés de projet collaborent étroitement pour réaliser le plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Le 1^{er} mars 2013, cette MRC a lancé officiellement les travaux qui visent à élaborer le PDZA de son territoire, en présence de ses partenaires et du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert. À cette occasion, la MRC a signifié publiquement sa volonté d'entreprendre cette démarche en étroite collaboration avec les producteurs agricoles.

Un plan d'action concerté

Le PDZA est un outil de planification conçu pour protéger et valoriser le secteur agricole et son industrie. La MRC des Sources se dotera, d'ici juin 2014, d'un plan d'action en vue de sensibiliser la population au rôle de l'agroalimentaire dans l'économie locale, de maximiser l'occupation du territoire agricole et d'assurer la relève agricole.

À la suite d'un sondage visant à connaître les besoins, les attentes et les préoccupations des 236 entreprises agricoles du territoire, la MRC a analysé les données recueillies pour préciser le portrait agricole de son secteur. Avec le soutien de ses collaborateurs, elle a ensuite isolé certains thèmes pour orienter le plan d'action : la relève agricole, les terres en friche, la réglementation, l'agrotourisme ou la mise en marché, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour chacun de ces thèmes, un comité en approfondit les forces et les faiblesses et détermine des actions qui permettront une meilleure utilisation de la zone agricole par le développement de l'agriculture. Les producteurs sont tenus informés et sont appelés à prendre part à toutes les étapes de la démarche, par exemple, lors un forum organisé pour creuser les sujets et valider les actions à entreprendre. Au final, le PDZA

reflétera l'image de l'agriculture que les producteurs envisagent pour leur territoire.

Tout comme les agriculteurs préparent leurs terres pour la saison à venir, la MRC des Sources sème du changement pour l'avenir du secteur agricole. Tous les collaborateurs

sont confiants : leur territoire est assez fertile pour permettre, en 2014, la récolte d'un PDZA concerté.

Pour en savoir plus sur les PDZA, consultez le site Web du MAPAQ : www.mapaq.gouv.qc.ca/pdza.



De gauche à droite : Réal Marcoux, vice-président de la Fédération de l'UPA de l'Estrie, Maurice Bernier, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources, Frédéric Marcotte, urbaniste aménagiste à la MRC des Sources, et Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de l'Estrie, entourent l'affiche présentant le nouveau visuel du PDZA de la MRC des Sources.

L'Érable, une MRC qui innove

PIERRE JUTRAS

Conseiller en aménagement du territoire et
en développement rural, MAPAQ,
Direction régionale du Centre-du-Québec

ISABELLE LESSARD

Conseillère en aménagement du territoire et
en développement rural, MAPAQ,
Direction régionale de la Mauricie

En 2009, la MRC de L'Érable et le Centre local de développement (CLD) de L'Érable ont entrepris la réalisation du PDZA. Cette initiative qui vise l'ensemble du territoire de la MRC devrait donner un nouveau souffle au secteur agroalimentaire de la région et favoriser une occupation dynamique du territoire. Un autre objectif

poursuivi par l'entremise du PDZA mise à freiner l'exode rural que connaît la MRC depuis les 15 dernières années.

Dynamiques et novateurs, les responsables de la MRC de L'Érable et de nombreux acteurs du secteur agricole, y compris les représentants de l'UPA, se sont unis pour atteindre l'objectif commun de mettre en valeur l'ensemble des potentiels agricoles dans une perspective axée sur le développement durable et la cohabitation harmonieuse des communautés.

Des moyens concrets pour renverser les tendances

La vision que se sont donnée la MRC et le CLD consiste à déployer une stratégie de développement reposant sur un nouveau modèle d'occupation de la zone agricole.

Ce modèle se traduit notamment par la réalisation d'un projet prévoyant l'établissement de résidences associées à la mise en œuvre d'activités agricoles ou forestières permanentes ou temporaires, dans le respect des exigences de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. L'intention, dans ce projet, est d'attirer de nouvelles familles pouvant s'établir à long terme dans la région.

Dans la foulée de la mise en œuvre du PDZA, une personne-ressource consacrée au milieu agricole a été embauchée par le CLD afin de faciliter la réalisation des actions retenues et de soutenir les promoteurs. Il importe de préciser que l'acceptation des projets est conditionnelle à la présentation d'un plan d'affaires de la part des promoteurs potentiels.

En vue d'assurer le succès de ces initiatives, le plan d'action lié au PDZA de L'Érable s'appuie notamment sur la diversification et l'augmentation des cultures végétales. À cet égard, le CLD de L'Érable a piloté la création d'un outil de reconnaissance des potentiels agricoles régionaux qui permet de localiser, grâce à la géomatique, les emplacements les plus prometteurs selon les exigences des productions agricoles visées.

Le conseil de la MRC de L'Érable fait le pari de stimuler l'économie de la région en soutenant la réalisation de projets agricoles, forestiers ou agrotouristiques viables, pari qu'il entend bien gagner en mettant à profit la volonté de tous les acteurs et en tirant parti des atouts du territoire.

Plus gros concessionnaire
Massey Ferguson au Québec



MASSEY FERGUSON

Tracteur de l'année

Massey Ferguson Série 7600



Le Système 150 utilise une technologie de positionnement de la prochaine génération et représente une valeur supérieure pour les agriculteurs d'aujourd'hui. Les aides visuelles à l'écran, le panneau lumineux amovible facultatif et les cartes de couvertures faciles à lire, fournissent des renseignements pour une application précise et complète.



Le leader des GPS en Beauce

Services
BIVAC inc.
Chez-nous,
c'est toute la différence !

Tél.: (418) 387-3814
Fax: (418) 387-4149
2354, Kenedy sud
Ste-Marie de Beauce

Tél.: (418) 228-3622
Fax.: (418) 228-3641
950, 6e Avenue Ouest
St-Georges de Beauce

www.services-bivac.com